

# VADEMECUM

## GESTION DES ADHESIONS

A.P.D.E.N.  
LES FICHES PRATIQUES



### GESTION DES ADHESIONS AU NIVEAU ACADEMIQUE

## LES ADHESIONS

### ADHERER A L'ASSOCIATION PERMET DE :

- recevoir les informations diffusées par chaque A.P.D.E.N. locale à ses adhérents ;**
- recevoir les deux numéros annuels de la revue *Mediadoc* publiée par la Fédération A.P.D.E.N. (publication imprimée) ;**
- recevoir la Lettre d'info A.P.D.E.N., qui diffuse deux fois par an les informations essentielles de la vie de la Fédération (publication numérique, en version pdf) ;**
- recevoir les messages de la liste AGORAPDEN, par laquelle le Bureau National communique aux adhérents les actualités et publications de la Fédération (dont la Lettre d'info semestrielle). Cette liste de discussion est aussi un espace d'échanges et de débat, non modéré, réunissant tous les adhérents autour des questions vives de la profession et de l'association. Tout adhérent est automatiquement inscrit sur cette liste, mais peut résilier cette inscription quand il le souhaite (modalités rappelées en bas de chaque message).**

Le bulletin d'adhésion académique est mis à jour soit à partir du bulletin académique de l'année précédente, soit à partir du bulletin de la Fédération A.P.D.E.N. mis à disposition sur le site.

La cotisation à l' A.P.D.E.N. locale est fixée chaque année en assemblée générale. Il peut être intéressant de proposer un tarif réduit à l'attention des personnels vacataires, contractuels ou stagiaires, ainsi qu'un paiement en plusieurs fois.

Rappelons que seuls les adhérents à jour de leur cotisation annuelle peuvent voter au moment de l'assemblée générale.

Chaque bulletin d'adhésion doit comporter la mention signalant l'inscription de l'adhérent à la liste de diffusion AGORAPDEN, ainsi que la possibilité de s'en désinscrire.

**LES ADHESIONS S'EFFECTUENT EN ANNEE CIVILE, ET NON EN ANNEE SCOLAIRE.**

**IL CONVIENT DONC, AFIN D'EVITER LES CONFUSIONS, D'ARRETER LES ADHESIONS AU DEBUT DE L'AUTOMNE.**

## GESTION DES ADHESIONS AU NIVEAU NATIONAL

**Pour chaque adhésion, une part nationale est reversée à la Fédération A.P.D.E.N., fixée à 26 € pour l'année 2015.**

Le circuit de la gestion des adhésions comporte deux volets : l'encaissement des parts nationales et le suivi des fichiers des adhérents de chaque A.P.D.E.N. locale.

**Les parts nationales sont à adresser par voie postale au membre du bureau national chargé de ce dossier.** Ses coordonnées sont communiquées à la suite de chaque comité directeur, tout comme le rappel de ce fonctionnement.

**La photocopie des bulletins d'adhésion de chaque adhérent est obligatoire, car elle constitue l'unique trace comptable valable.** Il faut donc que chaque A.P.D.E.N. locale envoie au bureau de Paris les copies de tous les bulletins d'adhésion de l'année civile en cours. Le premier envoi doit être effectué avant le comité directeur.

**Les fichiers adhérents permettent au responsable de ce dossier pour le bureau national d'établir le fichier routage pour l'expédition des *Mediadoc*.** Il est donc important que les A.P.D.E.N. locales fassent

parvenir rapidement ce fichier, et le mettent à jour dès que nécessaire. Un modèle au format tableur est adressé aux bureaux académiques au moment de la préparation du comité directeur. Un soin particulier doit être apporté à la rédaction des adresses personnelles pour éviter les retours d'exemplaires de *Mediadoc*.

**En cas d'adhésion après le 1<sup>er</sup> routage de l'année, il convient que l'A.P.D.E.N. locale :**

- Fasse parvenir la part nationale comme mentionné ci-dessus ;
- Envoie la copie du bulletin d'adhésion de l'adhérent au bureau de Paris ;
- Envoie également au bureau de Paris une enveloppe au format A3, libellée aux coordonnées du nouvel adhérent et affranchie au tarif postal en vigueur (2,50 € à ce jour). Elle servira à l'envoi du premier numéro annuel de *Mediadoc*.

IL EST POSSIBLE DE PRENDRE CONTACT  
AVEC LA PERSONNE EN CHARGE DES  
ADHESIONS DES QUE NECESSAIRE  
[ADHESIONS@APDEN.ORG](mailto:ADHESIONS@APDEN.ORG)

# COMMUNICATION

## LES CAMPAGNES DE RELANCE DES ADHESIONS

**La dynamique de la campagne d'adhésion peut être relancée au cours de l'année. Nous vous proposons deux modèles de message à l'attention des collègues de votre académie. Ces messages peuvent être transmis :**

- par la liste de diffusion académique**
- en utilisant les adresses électroniques des établissements scolaires (adresses des secrétariats : indiquer alors dans l'objet du message « à l'attention du/des professeur(s) documentaliste(s) »)**
- en utilisant les adresses électroniques des CDI et/ou des collègues de l'académie.**

### Modèle 1 (début d'année civile)

Cher(e) collègue,

Après notre assemblée générale du [\[jj/mm/aaaa\]](#) vient le temps de l'adhésion pour l'année [\[aaaa\]](#). Nous vous invitons à nous rejoindre dès aujourd'hui en complétant et en renvoyant le bulletin ci-joint (L'adhésion est prise par année civile. Vous noterez que le bulletin peut être renvoyé avec une enveloppe timbrée pour l'attestation de cotisation ; ce n'est pas obligatoire, vous recevrez une attestation par mail si vous ne joignez pas d'enveloppe.)

Association professionnelle gérée par des collègues bénévoles, l'Association des Professeurs Documentalistes de l'Éducation Nationale (A.P.D.E.N.) est composée d'un bureau national et de délégations académiques ; dans notre académie, il s'agit de l'A.P.D.E.N. [\[Dénomination de l'association académique\]](#).

**Au niveau national**, la Fédération A.P.D.E.N. travaille à la **défense et à la promotion de la profession** auprès de l'Institution (audiences au ministère, groupes de travail, ...), et œuvre pour la **reconnaissance de notre rôle dans la formation des élèves**. Ayant toujours à cœur de **penser l'évolution du métier**, l'association transmet à ses adhérents - par le biais de ses publications - l'avancée des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication.

*[On peut proposer ici un lien vers l'actualité de la profession :]*

Vous le savez sans doute,...

- [listez les éléments d'actualité professionnelle pertinents]*
- 

La Fédération A.P.D.E.N. a joué un rôle important dans ces différents chantiers de réflexion. C'est un travail de longue haleine, qui nécessite l'investissement et la vigilance du plus grand nombre.

Dans notre académie, ces dernières années, l'A.P.D.E.N. [\[Dénomination de l'association académique\]](#) :

- a rencontré les IPR EVS le [\[jj/mm/aaaa\]](#).
- [listez les actions menées]*
- anime un site web, à l'adresse suivante : [\[URL\]](#) (ou tout autre support de communication).

Échanger, mutualiser, partager nos expériences, c'est aussi cela, l'association académique !

### POURQUOI ADHERER ?

Parce qu'en étant toujours plus nombreux, nous sommes représentatifs de la diversité de notre métier : l' A.P.D.E.N. reflète les attentes de ses adhérents et agit en fonction des situations vécues sur le terrain.

Ne cessons pas de nous faire entendre et d'être réactifs !

Professeurs titulaires, stagiaires, contractuels ou vacataires, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

*Le bureau académique :*

*[détails noms, fonctions des membres, établissement et département d'exercice]*

Pour tout renseignement : [\[adresse mail de contact\]](#)

[\[URL du site de l'association\]](#)

## Modèle 2 (relance au cours de l'année)

Cher(e) collègue,

Un nouveau message pour vous rappeler l'importance de l'adhésion à l'A.P.D.E.N. !

Nous vous invitons à nous rejoindre dès aujourd'hui en complétant et en renvoyant le bulletin ci-joint (L'adhésion est prise par année civile. Vous noterez que le bulletin peut être renvoyé avec une enveloppe timbrée pour l'attestation de cotisation ; ce n'est pas obligatoire, si vous ne joignez pas d'enveloppe vous recevrez une attestation par mail.)

Association professionnelle gérée par des enseignants bénévoles, la Fédération des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale est composée d'un bureau national et de délégations académiques ; dans notre académie il s'agit de l'A.P.D.E.N. **[Dénomination de l'association académique]** (composition du bureau académique en fin de message).

Depuis sa création il y a plus de 40 ans, la Fédération A.P.D.E.N. :

- travaille à la défense et à la promotion de la profession auprès de l'Institution (audiences au ministère, groupes de travail...),
- milite pour la reconnaissance de notre rôle dans la formation des élèves,
- participe aux réflexions sur l'évolution du métier : l'association transmet à ses adhérents - par le biais de ses publications - l'avancée des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication.

### HALTE AUX IDEES RECUES :

- Non, l'A.P.D.E.N. ne revendique pas de « cours de documentation » pour 18h par semaine** : nous souhaitons que les professeurs documentalistes prennent en charge un enseignement de l'information-documentation, en articulation avec l'EMI, à travers la mise en place d'un curriculum, c'est-à-dire d'une progression pouvant par exemple s'organiser sous la forme de modules, incluant la collaboration possible avec les enseignants de discipline, et répartissant clairement les rôles de chacun dans la formation des élèves.
- Oui, l'A.P.D.E.N défend la légitimité pédagogique des professeurs documentalistes, leur statut et leur mission d'enseignant, sans vouloir limiter leur liberté d'action.** Elle œuvre afin que soit reconnu et formalisé l'enseignement de l'information-documentation pour tous : l'enjeu est donc de s'assurer que cette formation concerne bien tous les élèves et ne soit plus parcellaire, ni dépendante des contextes locaux...
- Oui, l'A.P.D.E.N met l'accent sur l'enseignement de l'information-documentation**, et cela ne signifie pas que les autres aspects de notre métier sont oubliés : ouverture culturelle, gestion du CDI, implication dans des projets ou dispositifs variés, font évidemment partie de notre quotidien (et constituent en eux-mêmes des actes d'enseignement...). Insister sur notre fonction d'enseignant, c'est aussi lutter contre tout ce que l'on nous demande de faire et qui ne relève pas de notre métier : gestion des manuels scolaires, entre autres...

### POURQUOI ADHERER ?

Parce qu'en étant toujours plus nombreux, nous sommes représentatifs de la diversité de notre métier : l'A.P.D.E.N reflète les attentes de ses adhérents et agit en fonction des situations vécues sur le terrain.

Échanger, mutualiser, partager nos expériences, c'est aussi cela, l'association académique !

Alors que les discussions sont en cours sur l'actualisation de notre circulaire de mission, ne baissions pas les bras, continuons de nous faire entendre et d'être réactifs !

Professeurs titulaires, stagiaires, contractuels ou vacataires, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Le bureau académique :

*[détaillez noms, fonctions des membres, établissement et département d'exercice]*

Pour tout renseignement : [\[adresse mail\]](#)

[\[URL du site de l'association\]](#)

## ANNEXE

### MODELE D'ATTESTATION DE COTISATION

**L'adhésion à l'A.P.D.E.N. peut être déductible des impôts.**  
**Une attestation peut être établie au nom de l'adhérent.**

#### Attestation de paiement de cotisation d'adhésion à une organisation professionnelle

L'A.P.D.E.N. [Dénomination de l'association académique], Association des professeurs documentalistes de l'académie de [Académie], membre de la Fédération A.P.D.E.N., Association des professeurs documentalistes de l'Éducation nationale, certifie que :

M./Mme [NOM, Prénom], Demeurant [Adresse postale du domicile], professeur documentaliste au [TYPE, nom, ville de l'établissement] pour l'année 2014-2015, a versé la somme de [Montant de la cotisation] € à la date du [jj/mm/aaa], au titre de sa cotisation d'adhésion pour l'année civile 2015.

Fait à [Ville], le [jj/mm/aaa]

Signature

[NOM, Prénom], trésorier(ère) de l'A.P.D.E.N.  
[Dénomination de l'association académique]

**LA FEDERATION A.P .D.E.N. SOUTIENT L'ACTION ASSOCIATIVE EN ACADEMIES**  
**PLUS DE FICHES PRATIQUES SUR [WWW.APDEN.ORG](http://WWW.APDEN.ORG)**  
**RUBRIQUE « DANS LES ACADEMIES »**